



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2017

DELIBERATIONS

FINANCES

Budget primitif 2017 (à l'unanimité)

Le Conseil Municipal a voté les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2017 comme suit :

- Investissement
Le budget s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de 819 638 euros
- Fonctionnement
Le budget s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de 1 128 950 euros

Le Conseil Municipal a voté les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2016 comme suit :

- Investissement
Le budget s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de 658 900 euros
- Fonctionnement
Le budget s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de 301 700 euros

Budget primitif 2017 – Eau et assainissement (à l'unanimité)

Le Conseil Municipal a voté les propositions nouvelles du budget primitif Eau et Assainissement de l'exercice 2017 comme suit :

- Investissement
Le budget s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de 861 873 euros
- Fonctionnement
Le budget s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de 311 000 euros

Eau -assainissement

Création d'un nouveau forage – demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (à l'unanimité)

Suite à la délibération n°61.2016 relative à la création d'un nouveau forage à proximité de celui d'Aigues Freydes, le Conseil Municipal autorise Monsieur le maire à solliciter la subvention au titre de la DETR.

Pour rappel, l'enveloppe financière de cette opération est estimée à 370kEUR.

Travaux d'assainissement – réductions des eaux parasites (à l'unanimité)

La Commune a engagé fin 2016 une étude de faisabilité du raccordement des quartiers « Les Mappias – Les Audiberts – Les Chevaliers » à la station d'épuration. Le bureau d'études Géosiapp mandaté pour cette

étude a également réalisé une étude sommaire de diagnostic des réseaux de collectes existants et de la station d'épuration. Les premières investigations de terrain ont permis de mettre en avant des entrées d'eaux claires parasites permanentes et par temps de pluie. Le Conseil Municipal valide la réalisation d'un programme de réduction des eaux parasites.

Fin de la séance.